

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA RECRUTE DE LA
FONCTION PUBLIQUE ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION
DU PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

DECLRET No 86/432 du 29/03/86
INTERPPS-DGTF-DGPCE-SAV
portant promotion au titre de l'année
1985 de certains fonctionnaires des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I^{er}
du Personnel Diplomatique et Consulaire
(en tête BAN-ETHAT (José-Rigobert)).-

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 1^{er} Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 075/84 du 7.12.84 portant ratification
de l'ordonnance n° 019/84 du 23.6.84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 1^{er} Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 03.02.62 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/TF du 21.6.50 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/143/TF du 27.06.61 portant statut
commun des cadres du personnel diplomatique et Consulaire ;
(/u le décret n° 62/130/TF du 9.5.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/197/TF du 05.07.62 fixant les
catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du
3.2.62, portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 65/170/TF du 25.06.65 réglementant
l'avancement des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/TF du 5.7.62 relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
l'Etat ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et
remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/TF du 5.7.62,
fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.1980, portant déblo-
cage des avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 84/856 du 08.8.84, portant nomination
du Premier Ministre ;

(/u le décret n° 85/123 du 7.12.85, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/1434 du 17.12.85, portant organisa-
tion des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.85, déterminant le
circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avan-
cements et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat ;

(/u le décret n° 86/431 du 29.03/86
portant inscription au tableau d'avancement, au titre de l'année
1985, de certains fonctionnaires des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I^{er} du Personnel Diplomatique et Consulaire (en tête
BAN-ETHAT (José-Rigobert)).

D E C R E T S :

ARTICLE 1ER : Sont promus, au titre de l'année 1985, aux échelons ci-après, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchique I du personnel diplomatique et consulaire, dont les noms suivent.

1) - CONSEILLERS DES AFFAIRES ETRANGERES

AU 1ER ECHELON

M. - BAN-ETHAT (José-Rigobert) P/c du 20-07-85 Mini-Santé

AU 4ème ECHELON

M. - MAGANGA (Lazare-Frédéric) P/c du 09-02-85 Mini-Transport

2) - SECRETAIRES DES AFFAIRES ETRANGERES

AU 2ème ECHELON

MM. - BAZEBIKOUELA (Pierre),	P/c du 14-09-85	M.A.E.C.
- FILA (Jean-Lézin),	P/c du 10-02-85	Ambaco-Dakar
- FIRA (Max-Vincent),	P/c du 01-04-85	C.S.C.
- MBANDAKA (Ariste),	P/c du 26-10-85	M.A.E.C.
- MIAMONA (Jean-Prosper),	P/c du 21-12-85	M.A.E.C.
- MOUELLET (Daniel),	P/c du 22-02-85	Dept. Rel. Ext.
Mmes. NGOUROU née IBOUNZA (J.),	P/c du 01-04-85	CAB. P. Ministre
- KINATA née MAKENGOLOKA (Angélique),	P/c du 16-08-85	M.A.E.C.
MM. - SICA Prosper (Ernest-François),	P/c du 17-03-85	Dept. Rel. Ext.
- ZINGA (Bruno),	P/c du 03-08-85	M.A.E.C.
- BAKI-BAKI MADZOU (Marc Médard),	P/c du 23-01-85	Mini-Pêche
- MABIKA (Alphonse),	P/c du 20-09-85	Mini-Pêche
- MALEKAMA (Antonin),	P/c du 08-01-85	M.A.E.C.
- TOULOULOU (Fidèle),	P/c du 10-12-85	M.E.S.S.
Mlle - LOUNAMA (Cécile),	P/c du 06-11-85	M.A.E.C.
Mme - LONGONDA née MVI (LA Fernande Marie Christine),	P/c du 25-12-85	Mini-Commerce
M. - PANDZOU (Célestin),	P/c du 03-11-85	M.A.E.C.

AU 3ème ECHELON

Mlle - BIKOUTA (Delphine),	P/c du 05-04-85	M.A.E.C.
MM. - MABIALD (Jean Camille),	P/c du 30-09-85	M.A.E.C.
- OKONDZA (Félix),	P/c du 17-07-85	Dept. organisation
- SILOU (Gabriel),	P/c du 14-01-85	Présidence
- YANDOMA (Clément),	P/c du 16-11-85	M.A.E.C.
- MBOUNGOU-MOUKOUANGA (Albert),	P/c du 04-09-85	M.A.E.C.

AU 4ème ECHELON

Mme - BADILA née MAKAYA (Antoinette),	P/c du 11-07-85	Dept. Rel. Ext.
MM. - LOUMABEKA (Jean-Raymond),	P/c du 16-08-85	Ambaco-Addis
- MAKOSSO (Joseph),	P/c du 01-12-85	M.A.E.C.
- MOKA (Cornéille E.),	P/c du 06-09-85	Dept. Rel. Ext.
- SINIBAGUY-MOLLET (Nicodème),	P/c du 04-12-85	M.A.E.C.
- GOTIENNE (Henri-Blaise),	P/c du 03-04-85	A.A.P.

AL 5ème ECHELON

MM. - GUITO (Georges) (P/c du 23-04-85) M.A.E.C.
 - KOUNKOU (Anselme) (P/c du 31-08-85) -
 - OGNIMBA (Léonard-Emile) (P/c du 21-09-85) OUA-Addis ABABA
 - KITOKO-MAFOUTA (Georges) (P/c du 31-01-85) M.A.E.C.

AL 6ème ECHELON

MM. - DELICA (Antoine) (P/c du 01-04-85) Ambaco Bangui
 - IKOUEBE (Basile) (P/c du 11-02-85) Présidence
 - NGOUNIMBA-NCZARI (Pierre) (P/c du 30-04-85) A.P.
 - NKOUKA (Alphonse) (P/c du 21-09-85) M.A.E.C.
 - GANGA (Dieudonné) (P/c du 10-11-85) CAB.P. - Ministre

AL 7ème ECHELON

M. - ITOUA (Rigobert) (P/c du 19-09-85) Présidence

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté, pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera ~~enregistré~~ publié au journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où ~~bes~~ ~~soin~~ sera./-

Par le Premier Ministre

BRAZZAVILLE, le 29 MARS 1986

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
 de la Refonte de la Fonction Publi-
 que et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.-

Ange Edouard POUNGUI.-

AMPLIATIONS:

SGAEC.....2
 CAB/MAEC.....2
 DGB.....2
 DCF.....2
 DGFP/DGPCE.....3
 B.STAT.DGFP.....2
 PRESIDENCE.....2
 SEPT.REL.EXT.....2
 SEPT.ORGANISATION...2
 MINISPECHE.....2
 A.P.N.....2